

Conditions de participation à l'offre promotionnelle « Cold Facts » organisée par la Loterie Romande sur le site jeux.loro.ch

L'offre promotionnelle « Coldfacts » est ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans révolus domiciliées en Suisse romande.

La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Une même personne ne peut participer qu'une seule fois à cette offre, de telle sorte qu'un participant reçoit au total un unique crédit de jeu d'une valeur de CHF 10.-.

Cette offre promotionnelle se déroule **du 1^{er} avril au 31 mai 2021 inclus** (ci-après: période promotionnelle), sous réserve du nombre de lots disponibles.

Durant cette période, un code promotionnel donnant droit à un crédit de jeu d'une valeur de CHF 10.- sera diffusé par le biais de la société Cold Facts, partenaire de la Loterie Romande. Le code promotionnel sera relayé durant le podcast hebdomadaire de Cold Facts disponible sur son site www.cold-facts.ch, sur Spotify, iTunes, Soundcloud, Youtube ainsi que via ses réseaux sociaux.

Pour bénéficier de cette offre, les participants devront saisir le code promotionnel pendant la période promotionnelle sur leur compte joueur préalablement vérifié (âge et lieu de résidence), sur la plateforme de jeu Internet de la Loterie Romande. Un crédit de jeu d'une valeur de CHF 10.- sera versé dans la rubrique « BONS PROMOTIONNELS » du compte joueur du bénéficiaire, sous réserve du nombre de lots disponibles.

Au total, il y a 200 lots d'une valeur de CHF 10.- chacun sous forme de crédit de jeu gratuit valable sur les paris sportifs JOUEZSPORT disponible sur <https://jeux.loro.ch>. Seules les 200 premières personnes répondant aux conditions de participation se verront attribuer un crédit de jeu gratuit d'une valeur de CHF 10.-.

Tableau des lots :

Rang	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1	Crédit de jeu JouezSport	200	10.-	2'000.-
Total des lots		200		2'000.-

Les joueurs disposent d'un délai au **30 juin 2021** pour utiliser leur crédit de jeu sur la plateforme de jeu en ligne.

Les crédits de jeu ne pourront être ni convertis en espèces, ni échangés.

Pour le surplus, le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'applique.

Loterie Romande, avril 2021